

le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Le traquenard

Il s'en va. Vomi par le peuple français, comme son grand prédécesseur Clemenceau, Poincaré entrera demain dans l'ombre, laissant à chacun le souvenir des charniers et le regret du sang généreux versé par des millions d'hommes sur les champs de bataille.

Il s'en va, couvert de la haute responsabilité de la guerre, qu'il a voulue, qu'il a prémeditée et qu'il a conduite pendant près de cinq ans, méprisant les cris de douleur des mères et des enfants, et étouffant les gémissements des malheureux blessés. Il s'en va.

Le peuple souverain, dans la journée du 11 mai dernier, fier de sa puissance et de son autorité, a chassé à jamais l'homme de la Ruhr. Très bien. Rempli d'espoirance, il a balayé le Bloc National pour hisser au pouvoir un amalgame de socialistes et de radicaux. Le Bloc des gauches est sorti victorieux de la bataille. Le peuple souverain est heureux.

Quelques jours encore et M. Herriot, maire de Lyon, politicien retors et râpasse, présidera, flanqué de ses acolytes de gauche ou d'extrême gauche, aux destinées de notre démocratie.

Qu'y a-t-il de changé ? Rien.

De Cachin à Paul-Boncour, de Paul-Boncour à Herriot, tous les maîtres chanteurs de la politique, dans le même concert de démagogie, ont promis à la population des villes et des campagnes le bonheur universel. Ils ont promis la paix et la liberté, ils ont juré leur attachement à la « noble doctrine républicaine » ; ils ont affirmé leurs désirs de réconciliation humaine, ils ont fait entrevoir aux yeux illuminés des foules les portes des prisons s'ouvrant devant les malheureux qui pleurent depuis des années derrière les grilles des geôles. Et le peuple a voté, et une fois de plus la sinistre comédie s'est jouée.

Oubliant tout un passé de lâches trahisons, malgré le spectacle navrant de la société et l'impératrice flagrante du bulletin de vote, le prolétariat français a eu le triste courage de jeter à nouveau dans l'urne le chiffon de papier qui annihile toute sa force et toute sa volonté.

Devant la veulerie des masses, qui enchaine avec elle tous les hommes libres qui sont obligés par la force de se soumettre, nous ne pouvons avoir qu'un geste de pitié.

Comment peut-on être assez ignorant pour rééditer tous les quatre ans cette comédie tragique qui retrouve toujours les mêmes acteurs ? Poincaré est parti, et Herriot a le devoir à présent d'assurer au noble peuple de France le bien-être et la liberté et, déjà, maîtres officieux du pouvoir, la main de fer des nouveaux élus s'appesantit comme celle de Poincaré sur l'échine des travailleurs.

A Bordeaux, la flicaille d'Etat charge les manifestants. A Biarritz, les meetings pour l'Amnistie sont interdits ; à Paris, des infirmes sont outrageusement assommés en sortant du Père-Lachaise, par la police du Bloc des gauches et de Léon Blum.

Gloire aux nouveaux élus ! M. le comte de Lasteyrie a disparu de l'arène des Folies-Bourbon, mais le futur premier ministre déclarait hier :

« Si je prends le pouvoir je ne toucherai pas au fonctionnement de l'organisme fiscal actuel, car je ne veux pas compromettre en cette heure grave l'équilibre budgétaire. »

C'est-à-dire que de Lasteyrie est parti, mais que les deux décimés d'impôts qu'il fit voter par la dernière Chambre restent. Ce qui veut dire que les 1.800 francs d'indemnité aux fonctionnaires ne seront pas accordés, que l'impôt sur les salaires subsiste et que les meubles des pauvres bougres seront, comme toujours, étaisés au soleil, lorsqu'ils se refuseront à répondre favorablement aux exigences du fisc.

Mais le peuple, ce vieux peuple souverain aura-t-il la liberté de manifester son mécontentement ? M. Lefebvre du Prey abandonne le ministère de l'Intérieur pour y être remplacé par un homme de gauche, digne de notre troisième République. C'est M. Shrameck qui, dans la combinaison herriétique — j'allais dire érotique — assumera les charges de la discipline intérieure, Shrameck, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, ancien directeur de la prison de la Santé, fonctionnaire farouchement hostile à tous les desiderata du prolétariat, qui, au nom de la République nouvelle, fera charger les foules descendant dans la rue pour réclamer cette liberté

que ne leur aura pas apportée le Bloc des gauches.

Pauvres fous. Combien de fois encore la trique des gouvernements devra-t-elle s'abattre sur l'échine des gouvernés pour que, chassant de leurs cervaux le préjugé politique, les asservis comprennent que seuls ils peuvent assurer leur bonheur ?

Les pantins d'hier ont remis entre les mains des aigrefins de la sociale leurs portefeuilles humides de sueur du travail des autres. Les socialistes et les radicaux — ceux d'en-bas — ont encore cette suprême illusion que leurs chefs feront mieux que les autres.

Mais n'existe-t-il pas dans le cœur des malheureux électeurs une place pour le souvenir ? Ne savent-ils pas que c'est au lendemain des élections et sous un gouvernement de gauche qu'éclata la guerre de 1914. Et cependant la situation était alors moins critique et moins menaçante qu'aujourd'hui.

Ils ont voté pour la paix du monde et pour l'Amnistie. Et le nouveau gouvernement comme l'ancien continue et continuera à fabriquer les canons et les munitions qui nous déchireront bientôt, au profit de nos dirigeants de toutes couleurs.

Ils ont voté, mais, s'endormant sur leurs lauriers, pauvres imbéciles, ils ne voient pas le traquenard dans lequel ils sont tombés. Ils ne voient pas que la politique d'un Painlevé est aussi néfaste que celle d'un Clemenceau ou d'un Cachin.

Gouvernements de droite ou gouvernements de gauche ? C'est la vaste entreprise d'exploitation qui se perpétue, et c'est la classe ouvrière qui continue à subir l'esclavage de quelques mercantis.

Déjà, les cartes sont sur la table. On se partage le gâteau à peine sorti du four, et les socialistes — qu'ils disent ! — craignent le discrédit, déclarent vouloir rester dans l'ombre et ne pas assumer les charges du pouvoir.

La campagne de chantage est terminée, la presse vénale change son fusil d'épaule, et l'honorables Frossard sera demandé au service de Letellier, ancien directeur du « Journal », comme il était hier au service de Moscou.

Tout entre dans le calme. Prolétaires, tu as été lorré, tu as eu confiance, tu t'es trompé pour la centième fois. Il ne faut plus que cela se reproduise. Les hommes qui ont réclamé tes suffrages sont des bandits, et les élus du 11 mai — tous les élus — sont des coquins.

Prends ta pelle et ta pioche, batis ta maison, chasse-les parasites, les orgeilleux, les envieux et les prometteurs.

Tu es assez grand pour travailler tout seul. Tu as construit des Bastilles, il faut à présent qu'elles s'écroulent. C'est au Parlement qu'on en consolide les bases.

Détruis le Parlement, et avec lui tu verras disparaître la magistrature, le militarisme, la guerre, la flicaille et les prisons.

Ce jour-là, l'Amnistie tu l'auras gagnée et, seulement alors, la liberté éclairera le monde.

J. CHAZOFF.

Pour soutenir votre "Libertaire"
Amis lecteurs abonnez-vous !

LES SEPT MORTS DU CUIRASSÉ "PATRIE"



POINCARÉ. — Pour les discours, c'est Herriot qui me remplace ! ...

UNE INFAME MESURE

Les juges de Bordeaux condamnent Germaine à deux ans d'interdiction de séjour

Nous recevons, en dernière heure, de Bordeaux, le télégramme suivant :

GERMAINE BERTON, 4 MOIS DE PRISON, 100 FRANCS D'AMENDE ET 2 ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR.
RICHARD, 1 MOIS DE PRISON ET 100 FRANCS D'AMENDE ; DONENCE, 4 MOIS ET 200 FRANCS ; HORGUE, 2 MOIS ET 50 FRANCS ; CLAUZET, 3 MOIS ; JUVENDOR, 6 JOURS.

Voilà la vengeance ignoble de ceux qui rageaient tant de voir en liberté celle qui arrêta le fascisme en France.

Quatre mois de prison, comme les complices, c'est peu de chose pour une militante décidée à tout pour agir. Mais DEUX ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR, voilà l'épouvantable l'abominable chose. Deux ans d'interdiction de séjour pour un « délit » d'opinion, pour un fait d'ordre strictement politique. Deux ans d'interdiction de séjour pour avoir voulu défendre les emprisonnés de la réaction et clamer l'Amnistie ! Voilà ce que nous ne devons pas tolérer.

L'aube du Bloc des gauches nous annonce un singulier zénith !

Il emprisonnent un infirme

Parmi les camarades condamnés à la suite de la manifestation au Mur, se trouve le jeune Auguste Allain.

Sa maman est venue nous trouver, hier soir, à la réduction du *Libertaire*. Elle nous a décris, les larmes aux yeux, la situation de son pauvre enfant, Auguste Allain, à la suite d'un raccourcissement de la jambe gauche, ne peut pas se chauffer lui-même. Il était encore, il y a peu de temps, dans le placard.

Et c'est cet enfant sans force que l'on ose condamner pour violences aux agents. C'est est ce pauvre petit qui a peine à marcher que l'on JETTE EN PRISON POUR AVOIR DONNÉ UN COUP DE PIED AUX FLICS !

Est-ce que l'injustice et la méchanceté policières ne sont pas suffisamment illustrées par un si pitoyable exemple ?

Nous exigeons que l'on mette immédiatement ces condamnés pour manifestation au régime politique, que l'on accorde généreusement aux gentilshommes purgeurs et bastonneurs d'*Action Française*.

Nous exigeons que l'on permette à la pauvre maman du petit infirme d'aller le voir et de le soigner au quartier politique !

UN INNOCENT FUSILLÉ SANS JUGEMENT

Le 2 septembre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le début de la guerre, alors que la troupe et la population étaient hantées de la peur des espions, de pareilles exécutions ne furent malheureusement pas rares et aucune loi ne permit jusqu'à présent de réparer les tragiques erreurs qui ont été commises.

La Ligue des Droits de l'Homme qui s'est longuement occupée de M. Mertz et qui a acquis la conviction de son innocence solidaire de demander au ministre de la guerre l'octroi d'une indemnité à sa veuve qui est dans une situation très gênée.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage.

Le 29 octobre 1914, M. Mertz, de Pierrefont-en-Laonnois (Aisne), était exécuté sommairement par des soldats qui l'accusaient d'espionnage

propres organisations. Pour un mort et quelques blessés dans ce seul conflit, les tribunaux ont confirmé environ cinq siècles de réclusion à une soixantaine de travailleurs parmi lesquels certains sont condamnés à des peines variant de dix à trente années de réclusion.

A la séance de la cour d'assises de Bari, en modification du verdict de Traniy, trois seulement des condamnés ont obtenu d'être libérés.

Derrrière leur passage, les grilles se refermaient sur une quarantaine de paysans coupables, comme les autres, d'avoir défendu leur famille et leur syndicat des assauts démolisseurs d'agriculteurs avides de lucre et insatiables de vengeance.

C'est donc la classe amorphe qui triomphait, piétinant toute justice. Avec leurs compagnons du Val d'Arno et de la région des Pouilles, restent enterrés vivants d'autres innombrables condamnés à plusieurs siècles de galères en toutes les régions d'Italie. Leur seul crime fut de n'avoir pas su plier subtilement sous la furie du cyclone dévastateur. Dans le pays de Carrare, parmi les dizaines de condamnés aux galères quasi perpétuelles, on en compte jusqu'à cinq dans une même famille qui supportent ensemble l'énorme peine de cent trente-sept années de réclusion (trente ans pour chacun des quatre premiers). Assaillis ils s'étaient défendus et avaient ainsi commis la grande faute de ne s'être pas laissé massacrer pour la plus grande gloire des barons du marbre.

Vaincus, solitaires, dispersés par le monde, des milliers de travailleurs nous demandent quel sort est réservé à leurs compagnons qui gémissent dans les prisons. Que répondrons-nous ? Que répondrez-vous, compagnons prolétaires d'Italie, à l'angoissante demande ? Ne doit-il pas y avoir pour ces déits un acte de véritable justice réparatrice qui mettrait fin à l'horreur de tant de condamnations injustes et à ce massacre de millions de travailleurs ?

C'est à vous, travailleurs, que nous renvoyons l'appel. S'il n'est pas aussi devenu délicieux de demander justice, si on ne nous enlève pas encore la faculté d'exprimer nos sentiments de solidarité envers nos frères en péril, envers nos compagnons de travail et de souffrance qui, à l'heure actuelle, gémissent dans les prisons, à vous incombe le devoir sacré de fournir toute la force de votre pensée vers ces sépultures vivantes afin qu'ils soient rendus à la lumière, à la famille, au prolétariat.

L'Union Syndicale Italienne.

Le coup du franc

Tous les journaux du Bloc des Gauches ont, ces derniers jours, mené une violente campagne contre le Bloc national et le président de la République, les accusant d'avoir préparé la chute du franc pour discréditer d'avance devant le pays les successeurs de l'ancienne Chambre.

On pouvait ainsi lire ces lignes dans le dernier numéro du *Progrès Civique* :

« Il ressort des imputations qui ont été formulées et l'examen des faits les corroborait trop bien, que les fluctuations du franc, avant et après le 11 mai, ont été déterminées par des manœuvres financières dont les instigateurs furent le gouverneur de la Banque de France, le ministre des Finances et le chef de l'Etat. »

Les hommes qui sont censés être les gardiens de la fortune publique jouent donc avec celle-ci pour des fins électorales. Nous avons vu pendant les mois de février et de mars, la vie monter rapidement et le franc s'abaisser dans des proportions fantastiques. Puis quelques semaines avant les élections, la vie a sensiblement diminué et le franc est remonté. A quoi donc attribuer ces phénomènes ? Si nous voulons en croire certains organes bien pensants, ces phénomènes seraient dus à des dépressions atmosphériques (non ! politiques vous-louis-nous dire) qui se seraient produites dans les milieux gouvernementaux et qui auraient influé sur le marché des changes.

En effet, lorsque l'affondrement du franc se produisit, effondrement provoqué par les grands voleurs légaux qui s'enrichissaient effrontément par les coups de Bourse, il paraîtrait que le gouvernement s'est posé en contre-partie dans le jeu des flibustiers des changes, c'est-à-dire qu'avec des dollars et des livres empruntés en Amérique et ailleurs, il s'est mis à racheter du franc. C'était en effet, le seul moyen pratiqué d'empêcher notre devise nationale de tomber au niveau du mark ou du rouleau. Et alors, dans ce petit jeu de spéculation, comme le gouvernement a été le plus fort, le franc s'est stabilisé et s'est remis à gravir une courbe ascendante. Dame à quand on prépare de bonnes élections, il faut se servir de tous les moyens et surtout consolider la fortune publique d'abord. Mais où l'affaire se corse, c'est lorsque battu sur le théâtre de la foire du 11 mai, le Bloc national s'est dit : à quoi bon continuer l'aventure, à quoi bon poursuivre une bataille qui ne servira qu'au Bloc des gauches ! Laissons donc les choses aller leur train, rendons la liberté aux spéculateurs et prêtons leur main au besoin. C'est pourquoi aujourd'hui nous voyons les gauches accuser la droite et Alexandre de défaillants du franc et réclamer même la Haute Cour pour les juger. En effet, depuis le 11 mai, le franc n'est plus soutenu par les réserves de la Banque de France, a subi un flétrissement qui embarrasse beaucoup la nouvelle Chambre.

A titre gratuit, nous voulons bien indiquer à MM. Herriot et Cie un bon moyen pour relever non seulement le franc, mais encore pour empêcher à l'avenir toute nouvelle spéculation de se produire : c'est de mettre le feu dans la caverne où se combinent les opérations de bourse et de penché haut et court ou d'envoyer au bagnage les oiseaux de proie qui sous le couvert des lois continuent leurs fructueuses combinaisons commerciales. Mais cela, c'est une autre affaire et il est hors de doute que la nouvelle législature continuera comme les précédentes, à protéger les aigrefins, les bandits de grands chemins et les sinistres dérouseurs de la fortune publique. Cet état de choses ne changera que lorsque les travailleurs prendront eux-mêmes en main l'appareil économique en le gérant pour le bien de toute la collectivité. Mais ce jour, si nous voulons nous baser sur le nombre d'inconscients qui ont défilé cette année devant les urnes, semble encore bien lointain.

MARX et SOREL dans un livre d'Enrico Leone

On doit surtout à Enrico Leone, un des plus doctes théoriciens du syndicalisme révolutionnaire, si le syndicalisme révolutionnaire s'est enrichi de tant de précieuses œuvres littéraires et scientifiques en peu d'années.

Leone n'est pas un militant ; il est un studieux passionné et profond des problèmes économiques et sociaux et du mouvement ouvrier spécialement. Il a été sinon l'unique, au moins le plus autorisé parmi les révisionnistes italiens du marxisme dans le sens syndicaliste, parcourant toutefois un itinéraire différent de celui de Georges Sorel.

On doit à Leone une comparaison entre les théories marxistes et celles de Sorel qui a suscité un vif intérêt parmi les studieux de problèmes sociaux, en Italie comme dans les autres pays.

Le *Néo-Marxisme*, Sorel et Marx est en fait une de ses dernières œuvres dans laquelle il expose synthétiquement et compare les doctrines des deux théoriciens du devenir social.

Sorel s'était d'abord proposé « d'intensifier l'œuvre, de développer l'esprit et de revoir, pour pouvoir les raviver, les parties dévouées, caduques ou rendues contradictoires avec les nouvelles situations de la société », mais il s'est trouvé ensuite projeté hors de la route et il a fini par énoncer des idées et des doctrines en antithèse avec le marxisme. Et le conflit des deux doctrines se manifeste dans la conception marxiste du matérialisme historique et dans la conception sorellienne sur le volontarisme, c'est-à-dire dans la négation que le régime de la société soit dominé par le Capital, négligé au nom des créations et des possibilités dont se proclame capable l'esprit libre, non plus dérivé de l'idée de Hegel, mais de l'intuitionnisme bergsonien.

Le livre de Leone, en trente-huit chapitres denses, pleins de pensée, passe en revue les divers et complexes problèmes qui font l'objet d'étude et de critique dans le domaine économique-social, spécialement ceux qui relèvent le mouvement syndical.

Le sujet de l'Etat, Leone écrit que l'étude de l'activité des organisations ouvrières nous montre occupées à concrétiser une vocation spirituelle et matérielle qui tend à mettre le travail au centre de la vie productive et à en repousser les invasions du patronat et de l'Etat. Et cette vocation se réalise soit par de perpétuels et quotidiens conflits avec les formes capitalistes de l'industrie, soit par une évocation toujours plus claire et par un appel toujours plus insistant afin de créer une institution qui déplace le centre de la vie et y mette le syndicat à la place de l'Etat.

C'est pourquoi l'auteur du livre affirme nécessaire la formation d'un système de vie basé sur une civilisation des producteurs eux-mêmes qui, après avoir abattu les pouvoirs hiérarchiques de l'Etat, célébrera l'inauguration du travail volontaire et associé.

Enrico Leone confirme l'incapacité des partis à accomplir la révolution ouvrière. Il cite l'œuvre de la démocratie sociale d'Autriche et d'Allemagne qui a traversé le dessin de la réalisation d'un plan prolétarien de transformation et le bolchevisme qui a agi plus comme facteur inhibiteur que comme stimulant de la tendance syndicaliste (ou soviétique) de la révolution prolétarienne.

G. T.

On peut considérer l'édifice de la société comme un édifice matériel qui serait composé comme de différentes niches ou compartiments. Les places avec leurs prérogatives, leurs droits, etc..., forment ces divers compartiments, ces différentes niches.

Il est rare que ceux qui les occupent soient faits pour leur place : là, c'est un géant courbé ou accroupi dans sa niche ; là, c'est un nain sous une arcade.

Autour de l'édifice circulent une foule d'hommes de différentes tailles. Ils attendent tous qu'il y ait une niche de vide, quelle qu'elle soit.

Chacun fait valoir ses droits, c'est-à-dire sa naissance ou ses protections, pour y être admis. On sifflerait celui qui, pour avoir la préférence, ferait valoir la proportion qui existe entre la niche et l'homme.

CHAMFORT.

Derniers échos
de manifestation

Les organisations révolutionnaires — 0 combien — ont convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs adhérents. Le P. C., avec sa devise « toujours à mieux », a pris possession du Mur où nos aînés vaincus furent fusillés.

L'Union Anarchiste et sa Fédération de la Seine en compagnie des groupements syndicalistes minoritaires figurent à cette commémoration. En nombre imposant ils défilent face aux politiciens qui sont encadrés par une multitude de porteurs de brassards rouges et d'insignes F. S. T.

Le cortège n'en finit plus : aux nombreux camarades en succèdent d'autres qui démontent les opérations de bourse et de penché haut et court ou d'envoyer au bagnage les oiseaux de proie qui sous le couvert des lois continuent leurs fructueuses combinaisons commerciales. Mais cela, c'est une autre affaire et il est hors de doute que la nouvelle législature continuera comme les précédentes, à protéger les aigrefins, les bandits de grands chemins et les sinistres dérouseurs de la fortune publique. Cet état de choses ne changera que lorsque les travailleurs prendront eux-mêmes en main l'appareil économique en le gérant pour le bien de toute la collectivité. Mais ce jour, si nous voulons nous baser sur le nombre d'inconscients qui ont défilé cette année devant les urnes, semble encore bien lointain.

Ce crétin n'avait oublié aucune chose,

c'est qu'il était bien suffisant de détruire une seule fois devant les bobines d'un tas de m'as-tu vu pour en être dégoûté pour le reste d'une année...

Les strophes de « Révolution » éclatent, les cris « Amnistie en France comme en Russie » retentissent, les officiels qui viennent de répondre alléguent au serment des loupins rouges et qui paradent devant le Mur se regardent avec inquiétude ; dame, ces rossards d'anarchistes arrivent devant l'heure du rendez-vous fixé par le fameux comité d'action et cela ennuie également ces messieurs.

Enfin reprenant un peu de courage, car après tout il faut bien montrer à Moscou qu'on n'a pas les foies blancs, quelques grosses payées entourent l'*Internationale* ; votre serviteur qui observe avec un plaisir sans malice cette manière d'opérer est émerveillé de voir l'inéfable Jacob au côté du gros Huebla lever les yeux vers le ciel incliné et meugler à guéule que veux-tu les vers immortels de Potier !...

Ensuite voilà un qui en ce jour aura bien gagné sa boite de caviar qu'offrent généralement les détenteurs du pouvoir bolchevique.

Puis c'est la sortie : l'inévitable bagarre avec les tiens se produit et quelques bons copains qui venaient de se faire traîner de provocateurs se voient entraîner sans doute au poste où ils sont copieusement passés à tabac en signe d'amitié peut-être ?

Pendant ce temps un des plus acharnés auteurs bolcheviks s'empresse d'aller boire un bock en compagnie du gardien de square de la place Gambetta, illustre vieille barde chamarrée de décorations, non sans avoir au préalable donné un grand coup..

Tas de salauds, va !

HENRIDE.

Le Droit

Les réformistes communistes nous présentent un droit de la société. Par ce droit, l'individu devient esclave de la société, il n'a de droit que si la société lui en donne, c'est-à-dire que s'il vit selon les lois établies, légalement. Or, la légalité, soit dans un régime despote, soit dans une société communiste, méconnait le droit individuel, car, dans un cas comme dans l'autre, ce n'est plus mon droit, mais celui d'autrui que l'on respecte.

Lorsqu'il s'agit de droit, une même question se pose toujours : qui est-ce ou qui est-ce qui me donne le droit de faire ceci ou cela ? Est-ce Dieu ? L'amour ? la raison ? l'humanité ?

Non, lecteur, ce qui te donne ce droit, c'est ta force ou ton pouvoir, bien que ta raison te le puisse donner aussi.

Mais, en admettant que les hommes ont tous les mêmes droits naturels. Le communisme se contredit en soutenant que les hommes n'ont reçu aucun droit de la nature. En effet, il n'admet pas que la nature donne au père un droit sur les fils et à ces derniers des droits sur leurs pères ; il suppose la famille.

La nature ne donne absolument aucun droit aux pères, aux frères, aux sœurs, etc.

Au fond, ce principe nettement révolutionnaire ou bolcheviste, repose sur une conception religieuse, ou autrement dit la fraternité.

Qui peut déterminer le droit s'il ne se place sur un terrain religieux ? Le droit n'est-il pas une chose religieuse, c'est-à-dire quelque peu sacré ? L'égalité des droits proclamée par la révolution n'est, en définitive, que l'égalité chrétienne ; l'égalité fraternelle qui règne entre les fils de Dieu, parmi les chrétiens, en un mot la fraternité.

En donnant la signification de la révolution, la révolution prenait position sur le terrain de la religion, dans le domaine du sacré, de l'idéal. De là, par la suite, décolla la lutte pour les sacres et imprévisibles droits de l'homme.

En opposition au droit éternel de l'homme, on fait valoir les droits acquis et les titres qui donnent leur conquête ! Droit contre droit ! Chacun naturellement tâche de démontrer à l'autre son injustice. Tel est le procès qui est en litige depuis la révolution.

Les peuples qui se laissent maintenir en esclavage n'ont pas droit à l'émancipation. Et ce n'est qu'en s'émancipant qu'ils acquerront le droit d'être libres. Des hommes qui ne peuvent pas être admis.

Chacun fait valoir ses droits, c'est-à-dire sa naissance ou ses protections, pour y être admis. On sifflerait celui qui, pour avoir la préférence, ferait valoir la proportion qui existe entre la niche et l'homme.

CHAMFORT.

Derniers échos
de manifestation

Les organisations révolutionnaires — 0 combien — ont convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs adhérents. Le P. C., avec sa devise « toujours à mieux », a pris possession du Mur où nos aînés vaincus furent fusillés.

L'Union Anarchiste et sa Fédération de la Seine en compagnie des groupements syndicalistes minoritaires figurent à cette commémoration. En nombre imposant ils défilent face aux politiciens qui sont encadrés par une multitude de porteurs de brassards rouges et d'insignes F. S. T.

Le cortège n'en finit plus : aux nombreux camarades en succèdent d'autres qui démontent les opérations de bourse et de penché haut et court ou d'envoyer au bagnage les oiseaux de proie qui sous le couvert des lois continuent leurs fructueuses combinaisons commerciales. Mais cela, c'est une autre affaire et il est hors de doute que la nouvelle législature continuera comme les précédentes, à protéger les aigrefins, les bandits de grands chemins et les sinistres dérouseurs de la fortune publique. Cet état de choses ne changera que lorsque les travailleurs prendront eux-mêmes en main l'appareil économique en le gérant pour le bien de toute la collectivité. Mais ce jour, si nous voulons nous baser sur le nombre d'inconscients qui ont défilé cette année devant les urnes, semble encore bien lointain.

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

MAX STIRNER.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

comme les précédentes.

(L'Unique et sa propriété.)

(En vente à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc.)

Le crétin n'avait oublié aucune chose,

A travers le Monde

ALLEMAGNE

MANIFESTATIONS NATIONALISTES

Berlin, 26 mai. — A la mémoire de Schlaetter, exécuté il y a un an par les Français à Dusseldorf, les associations nationales allemandes et particulièrement « l'Ordre des Jeunes allemands », ont organisé hier une cérémonie au cimetière de Schönhau. De nombreuses dégâts de Thuringe, Wurtemberg, Hesse, Westphalie, pays rhénans ont déposé des couronnes au cimetière.

UN GRAVE ACCIDENT DANS UNE MINE

Berne, 26 mai. — Un grave accident s'est produit au cours de travaux dans une mine près de Wagital. Deux ouvriers ayant préparé un fourneau de mine qui, au bout d'une heure n'avait pas encore fait explosion, voulaient vérifier la charge. Le fourneau fit explosion à ce moment. L'un d'eux fut grièvement blessé et succomba immédiatement. Son compagnon qui fut également grièvement blessé, mourut peu de temps après.

IRLANDE

MENACE DE GREVE DES CHEFS DE GARE ET EMPLOYES FERROVIAIRES

Dublin, 26 mai. — A moins d'une réponse satisfaisante des compagnies de chemins de fer irlandaises, les chefs de gare et employés de bureaux, hommes et femmes, cesseront le travail sur tous les réseaux irlandais le 5 juin à minuit. Cette décision a été prise à une conférence spéciale des délégués qui se sont réunis hier à Dublin.

AUTOUR DES ARRESTATIONS DE LIBERTY-HALL

Londres, 26 mai. — En signe de protestation contre l'arrestation effectuée hier d'une cinquantaine de membres de l'Union des Transports qui avaient pris possession de Liberty-Hall à Dublin, où leur arrestation fut opérée, tous les travailleurs du port de Dublin se sont mis en grève.

Les prisonniers ayant été remis en liberté provisoire jusqu'à mercredi, le travail reprendra demain.

CHINE

LE MYSTERE SUN YAT SEN

Shanghai, 26 mai. — Les autorités de la ville croient que Sun Yat Sen est en vie, mais ne peuvent comprendre pour quelle raison il ne se montre pas.

Dans les cercles bien informés, on déclare que Sun Yat Sen a transféré récemment une somme de 1.500.000 livres en Amérique où l'on suppose qu'il a dû aller.

ITALIE

NOUS NE NOUS EN ETONNONS PAS

Rome, 26 mai. — M. Gorochakoff, chef de la délégation commerciale des Soviets en Italie, a fait les déclarations suivantes aux journalistes :

« L'activité des échanges commerciaux entre l'Italie et la Russie ne pourra pas être plus riche en promesses.

« Notre trafic réciproque marque une augmentation continue et progressive. Pour le prouver, il suffira de dire que dans la dernière année la Russie a exporté en Italie plus de 200.000 tonnes de blé, des milliers de tonnes de pétrole et de grandes quantités de bois, de manganez, de minéral de fer, de cocons de soie et d'autres matières premières.

« J'ai acheté en Italie pour la Russie des quantités énormes d'oranges et citrons, d'acide citrique, de tissus de soie, de soie, de machines, de toile pour tamiser la farine.

« Cette toile à tamis pour les meuniers trouvée en Russie un très grand emploi. Aujourd'hui nous lachons en Suisse. Aujourd'hui elle nous est fournie par dizaines de milliers de mètres par l'Italie ; le tamis italien est également bon et il coûte moins.

« Très importante aussi est l'exportation en Russie des bicyclettes et des automobiles italiennes, dont j'ai constitué à Moscou un dépôt central.

« Actuellement tout ce trafic est fait par des vapeurs italiens. Nous n'avons pas encore de marine marchande, mais nous la

formerons. Notre ferme intention est de faire construire notre première marine marchande par les chantiers italiens.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants, de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.

« Nous sommes aussi disposés à accorder des concessions pour l'exploitation des richesses du sous-sol russe au capital italien de préférence aux autres nations. Mais il faut, de la part des capitalistes italiens une plus grande confiance et des initiatives financières plus courageuses. »

M. Gorochakoff a conclu en disant que le traité de commerce italo-russe, dans cette première phase du développement des relations économiques entre les deux pays, a déjà eu des effets réels très satisfaisants,

de nature à faire espérer le retour, en peu d'années, au trafic de l'avant-guerre, même en ce qui concerne les îles.</

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Chez les plombiers poseurs de la Seine. — Étant reconnue la mauvaise foi des patrons qui n'ont pas daigné répondre aux demandes d'entrevue, vous avez dimanche décreté la grève. Afin que le mouvement soit efficace et que vous obteniez une victoire complète, il faut que vous fassiez le maximum pour que soient désertés les chantiers.

Les camarades des corporations à côté se feront un devoir de veiller à ce que le travail des grosses boîtes ne soit pas effectué par d'autres, les terrassiers des chantiers de plomberie-pose également.

Aux Coiffeurs minoritaires

La réunion qui devait avoir lieu le 8 mai fut empêchée par l'assemblée générale du Syndicat.

Or il s'est produit à cette assemblée un fait assez grave, et qui nous intéresse au plus haut point, c'est le cas de notre camarade Tixier.

A la suite de cela, plusieurs camarades ont été à envisager certaine action qui, de son importance, demande une discussion approfondie.

Aussi il serait désirable que tous les camarades de la Minorité fassent leur possible pour assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 28 mai, à neuf heures, à la Grange-aux-Belles.

Le Secrétaire : Ed. Launay.

Dans le "Livre Unitaire"

Pour la deuxième fois, la Fédération Unitaire du Livre se voit contrainte de retirer le label unitaire à la maison LONGIN (l'Imprimerie Indépendante), 110, rue Saint-Maur, pour pratiques antisyndicales.

Elle demande à toutes les organisations d'avant-garde, ainsi qu'à celles qui appartiennent à la C. G. T. U. de bien vouloir en prendre note, et d'agir en conséquence.

Le Secrétaire fédéral : Vial-Collet.

DANS LA VOITURE-AVIATION

Réponse à un nourrisson

Pauvre malheureux Lénard ! Je ne m'adresse pas spécialement à toi, parce que je sais que tu es incapable de rédiger, malgré ta bonne volonté de nous salir, une ordure telle que celle parue dans l'*Humanité*.

J'avais décidé de ne plus répondre à ce genre d'enfantillages et je n'y répondrais pas, même aujourd'hui, si l'avait été question de ma « radiation », décidée par le Conseil syndical dans sa séance du 16 mai 1924. Cela démontre une fois de plus votre parti pris et votre sectarisme à l'égard de vos adversaires de tendance.

Au moment où vous étiez avec nous « minorité », c'est-à-dire en 1917, 18, 19 et 20 (pas Lénard, mais ses indicateurs le renseigneraient), nous avions le droit d'exprimer notre pensée et nos différents points de vue. Cela nous permet de rapporter la majorité en tant que syndicalistes révolutionnaires, débarrassés de toute tutelle politique et philosophique. Si Lénard n'a pas le droit de parler de syndicalisme, étant avant tout communiste, comme il dit, d'autres peuvent ici me rendre témoigne avec qui j'ai collaboré en différents comités de cheminots. Notre Gaston national, très qualifié, ne s'élevait-il pas avec une vigueur extrême au congrès de Jarry, en 1920, contre toute politique, lorsqu'il disait à Bidegaray : « Nous vous renions, nous ne renions pas le syndicalisme ». On avait le droit de parler en ce temps-là.

Aujourd'hui, nous continuons, nous, syndicalistes révolutionnaires, à tenir le même raisonnement, et lorsque nous voulons l'exprimer nous nous imposons silence par la violence et au nom de la discipline syndicale, vous avez peur d'une explication loyale et franche.

Nous aurons pourtant bien d'ici peu l'occasion de mettre de la clarté dans votre jeu. Ce jour-là, nous vous donnerons la liste des adhérents qui ont quitté le syndicat écourté par vos manœuvres politiques. Et nous vous montrerons, nous, qui ne vivons pas aux crochets des travailleurs, que nous sommes plus nombreux que vous.

Vous nous avez exclus du syndicat parce que nous vous quittions. Vous aurez d'autres exclusions à prononcer au sein même de vos organismes squelettiques, sans compter ceux qui partiront sans que vous ayez à prononcer leur exclusion.

En attendant, ne démontrez pas trop la lâcheté et la faiblesse de vos arguments pseudo-syndicalistes en y mêlant pour nous combattre des questions de coopérative auxquelles nous sommes pour la plupart étrangers. Elles méritent d'être tranchées, certes, mais en dehors du syndicat.

BOUCHER.

Chez les Terrassiers

Les Terrassiers réunis en assemblée générale le dimanche 25 mai 1924 sur convocation du syndicat décident d'engager l'action sur tous les chantiers qui ne payent pas encore les tarifs et qui cherchent à violer la journée de huit heures. Protestent contre l'invasion de la main-d'œuvre étrangère qui ne respecte pas les tarifs et la journée de huit heures.

Déclarent que dans de telles conditions, il n'est plus possible de rester indifférent et que la chasse devra être organisée dans le plus bref délai.

Demandent que soit votée l'amnistie pleine et entière pour tous les délit d'opinion, civils ou militaires.

Levent la séance aux cris de vive la semaine de 44 heures ! A bas les capitalistes de tous pays !

Une collecte pour l'entr'aide a produit la somme de 209 francs.

Alerte à Montmorency

Le Comité intersyndical de Montmorency fait appel à tous les syndicalistes et à toutes les organisations ouvrières de la région. Rendez-vous demain mercredi 28 mai 1924, à la première heure, devant le domicile de notre camarade menacé, rue du Général-Gallieni, près du fort de Montmorency.

Aux Serruriers en Bâtiment

Les mercantins de la serrurerie vous mettent de plus en plus dans une situation intenable.

Si vous êtes partisans de réagir et de battre en échec les manitous de la serrure, vous sarez tous présents à la GRANDE ASSEMBLEE CORPORATIVE ce soir, à 20 h. 30.

Salle Raymond Lefebvre, 8 avenue Mathurin-Moreau, place du Combat.

Prendront la parole, les camarades : Juvel et Latase, de la Serrurerie ; Corre, du S.U.B.

Le syndicalisme contre la guerre

Les faits donnent un sérieux démenti à ce vieux axiome erroné : « Si tu veux la paix, prépare la guerre ! »

Le meilleur moyen d'établir la paix, ce n'est pas d'agir sur son couteau, c'est de le jeter à la bille ferraille et de montrer des mains désarmées et un visage conciliant.

Au lendemain des élections françaises, nos supernationalistes disaient : « C'est une honte que Castelnau ne soit pas réélu, alors que Lüderdorf est député au Reichstag. » Et les mêmes ajoutaient qu'en élisant des pangermanistes les électeurs allemands préparaient la guerre.

Si cet argument vaut en Allemagne, il vaut aussi en France. Les Castelnau ayant été désavoués ici, c'est qu'il y a des indices de volonté de paix.

Malgré les frontières, les nations sont comme les individus, elles sont quelque peu dépendantes les unes des autres. L'opinion d'un pays influe sur les voisins.

Les pangermanistes sont assez embarrassés de leur victoire électorale. Ils sentent que les nations voisines ne seraient guère enchantées d'une dictature militaire en Allemagne, laquelle serait une cause de guerre.

L'*Information* d'hier midi en signalant l'incertitude des meilleurs gouvernementaux à Berlin, disait : « Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'orientation de la politique française paraît avoir en partie désarçonné les nationalistes de Berlin. Après avoir assez insidieusement revendiqué le pouvoir, la semaine passée, ils ont adopté ces jours-ci la tactique des négociations avec les partis du milieu. Les pourparlers dont ils avaient pris l'initiative ont échoué. »

Il fait qu'il y a autour de l'Allemagne de forts courants de paix, les revanchards du Reich deviennent inoffensifs. Il en est de même pour ce côté-ci du Rhin où l'équipe bleu horizon a été réduite à l'impuissance.

Cela, nous le devons aux efforts pacifiques et antimilitaristes de tous. La vieille propagande d'avant-guerre de la C. G. T. n'est pas périmée, quoi qu'en disent certains profiteurs de la Révolution russe, et de la propagande qui croient nous faire avaler un nouveau militarisme en l'habillant de rouge.

Autant il est logique de défendre énergiquement les conquêtes ouvrières et révolutionnaires contre les tentatives réactionnaires, autant il est illogique de perpétuer le militarisme en changeant sa couleur, alors que ce néo-militarisme apparaît plutôt pour défendre le pouvoir d'une secte que les intérêts du prolétariat. Surtout que chaque jour confirme ce point de vue. L'armée rouge avait été créée pour défendre la Révolution russe, elle a rempli son rôle et battu les Denikine, les Yudenitch et les Wrangel. Cependant elle subsiste, pour le même motif que son gouvernement. Ce n'est plus l'armée d'une classe, c'est l'armée d'une nation, d'une nation où il y a la Nep, où il y a de la collaboration bourgeois. C'est l'armée d'un pays qui revient malgré lui à la température rétrograde des Etats bourgeois.

La révolution est loupée, en Russie, de la faute surtout de ceux qui ont divisé le monde ouvrier, et qui ont éloigné tant de sympathies réelles qui étaient acquises au début, alors que les chèques et les roubles étaient inconnus.

Le Grand Soir est donc à recommencer, en utilisant l'expérience bolcheviste, et les tentatives précédentes. Laissons ceux qui croient encore à la vérité d'une étiquette sans marchandise et qui l'exploitent.

Mais ne perdons plus notre temps en vaines polémiques sur les sophismes des tours d'ivoire remplacent les arguments des réalisés. Voyons les choses comme elles sont, et tentons les possibilités. L'absolu est nécessaire à l'idéal, le relatif est indissociable à l'existence.

Au lendemain de la grande tuerie, les dangers de morte international subsistent encore, quoique affaiblis. Les effets multiples et additionnés en faveur de la paix ne sont pas de trop pour vaincre définitivement les derniers instincts de malversation des Daudet, des Tirpitz, des Mussolini et des Primo de Rivera.

Le ciel s'éclaircit, chassons les derniers nuages. Les syndicalistes révolutionnaires, suivant la tradition d'avant-guerre de la C. G. T., suivant l'exemple de la minorité pendant la guerre, se doivent de défendre la paix en toutes circonstances et par tous les moyens.

Défendre la paix, en préparant avec vigilance l'amnistie complète et les réintégrations, c'est servir la Révolution, car c'est surtout dans la paix que peut se manifester la lutte de classes, et que peuvent s'effectuer les véritables transformations vers le mieux-être et la liberté.

La guerre et l'après-guerre contient chez au mouvement révolutionnaire. Elles ont introduit dans nos organisations la division et l'impuissance, l'égoïsme et la vilenie, le confusionisme et le cynisme. Ce n'est pas avec des tares pareilles que nous engendrerons un monde nouveau.

B. BROUTCHOUX.

SUR LE P. O.

Les effets de la division

Malgré tout l'optimisme du Bureau de la C. G. T. U., il est patent que les forces syndicales groupées en son sein se désagrègent, s'anémient un peu plus chaque jour. Le triomphe (?) communiste a eu pour conséquence de vider les syndicats de leurs effectifs ou de faire rentrer sous leur tutelle les militants syndicalistes qui attendent des temps meilleurs.

Lorsque les syndiqués ne fuient pas délibérément, ils s'abstinent de participer à la vie syndicale ; ils n'assistent plus aux assemblées générales. Celles-ci ne sont fréquentées que par les « fondateurs » du Parti des masses qui, bien gré mal gré, doivent, comme ceux du Syndicat de Paris P. O., avouer leur impuissance. Qu'on en juge par la circulaire ci-après :

FEDERATION DES CHEMINOTS

Syndicat de Paris P. O.

Siège : 127, rue du Chevaleret, Paris (13^e)

Paris, le 15 mai 1924.

Camarades,

Les camarades du Syndicat des Cheminots de Paris P. O., réunis au nombre d'une vingtaine (sur 600 adhérents) en assemblée générale le mardi 13 janvier 1924, regrettent profondément l'absence d'un grand nombre de camarades disponibles, absence pour quelques-uns voulue et pré-méditée.

Ils considèrent qu'en raison de l'importance de l'ordre du jour de ladite réunion, comportant la nomination aux divers rouages de l'Union du Réseau à la Fédération et à l'Orphelinat, ne peuvent, à eux seuls, assurer toutes ces fonctions qui demandent une certaine connaissance administrative et notamment celle du cheminot parcouru par le syndicalisme.

Ils ont mandat de leur Bureau de réunir le vendredi 16 mai 1924 un Comité syndical élargi où seront convoqués par circulaire affranchie à 0 fr. 25 tous les camarades militants ayant eu déjà des fonctions ou en assurant.

Ce Comité élargi aura tout pouvoir pour la ratification des décisions qui y seront proposées.

Le Bureau tient à déclarer sans ambiguïté la situation de notre syndicat qui, quoique aussi nombreux en adhérents que les années précédentes, se trouve dans une situation critique et, par répercussion, atteint ou peut atteindre l'Union du Réseau dans sa marche. Si, toutefois, un sursaut d'énergie ne renait pas dans la volonté des anciens militants pour apporter leurs connaissances et donner tous leurs conseils aux jeunes qui, tout dévoués, n'aspirent qu'à se mettre au courant de la marche de notre organisation.

Nous espérons que vous comprendrez sans plus d'explications l'importance de cette situation qui peut être demain un fait accompli si vous n'avez pas le courage de nous renier.

Nous pensons également que vous aurez à cœur de répondre à cette convocation, si non votre silence nous déterminera et nous pourrons déclarer avec regret que malgré toute notre meilleure volonté et sans parti pris, en raison du manque de concours :

NOUS LAISSENS LES CLEFS SUR LA PORTE.

Reunion du Comité syndical élargi qui aura lieu le vendredi 16 mai 1924, à 20 h. 30 très précises, au siège, 127, rue du Chevaleret, Paris (13^e).

ORDRE DU JOUR :

1^e Situation de notre syndicat;

2^e Résolution d'entente;

3^e Nomination des membres aux divers rouages de l'Union du Réseau;

4^e Questions diverses.

Pour le Comité syndical et le Bureau :

Le Secrétaire général :

Signé : BÉCARIE.

Qui penser de ce syndicat de 600 membres dont 20 assistent aux assemblées générales ? Que signifient ces absences, voulues et pré-méditées ? Quel aveu que celui qui consiste à dire que le Syndicat de Paris P. O. jadis si puissant, si agissant, si riche en militants, est aujourd'hui dépourvu de camarades connaissant le chemin partagé par le syndicalisme, de militants capables d'assurer la vie de la C. E. de Paris ?

Les élections complémentaires au Bureau du S.U.B. pour le renouvellement du secrétaire adjoint se sont terminées dimanche ; le camarade Petitbois René, élue, entre en fonctions aujourd'hui.

La Fête franco-espagnole organisée le 17 mai par le S.U.B. a produit une somme nette de 430 francs qui furent versés moitié à l'entr'aide, moitié aux emprisonnés en Espagne.

La Bourse étant fermée jeudi toute la journée, le Conseil général est remis à huitaine.

Cheminots Paris-Est R. D. — Réunion ce soir, à 20 h. 30, 1, rue Jouffroy.

Conseil syndical : Congrès fédéral ; la Réorganisation syndicale.

Hôtels-Cafés, Restaurants. — Ce soir, à 21 h., assemblée générale, salle Bondy.

Discussion du contrat à présenter au syndicat patronal.

Machinistes et Accessoiristes de Paris. — Le Conseil syndical invite tous les théâtres et ateliers de construction théâtrale à se faire représenter à la réunion qui aura lieu demain, à 18 heures, salle des Commissions, premier étage.

Les élections complémentaires au Bureau du S.U.B. pour le renouvellement du secrétaire adjoint se sont terminées dimanche ; le camarade Petitbois René, élue, entre en fonctions aujourd'hui.

Le Syndicat des Mécaniciens de la Seine. — Conseil syndical, à 20 h. 30, Bourse du Travail, 3^e étage, bureau 19.

Papier-Carton. — Ce soir, à 20 h. 45, rue du Chateau, III, conseil Brochure.

Ouvriers des P.T.T. — Le camarade Lecaille remercie vivement ses camarades du Téléphone pour la collecte faite en sa faveur, à l'occasion du renvoi injustifié dont il a été victime, pour n'avoir pas voulu se plier aux ordres d'un garde-chiourme de la maison qui se croyait encore les droits de l'adjoint.

— Ce soir, à 20 h. 30, salle des Commissions, Bourse du Travail, causerie.

Scieurs, Décodeurs, Mouluriers. — Ce soir, à 20 h. 15 à 22 h. 30, Bourse du Travail, bureau 1, 5^e étage.

Jeunesse syndicaliste des 11^e et 1